



Une des stratégies informatiques du service de gestion de l'enseignement des enfants (*Barn-och utbildningsförvaltningen*) est de digitaliser l'administration des écoles maternelles et les centres de loisirs/garderies. Cela implique que la gestion manuelle actuellement en place, par exemple, des demandes de placements en école maternelle et centres de loisirs/garderies seront gérées sur un portail internet. Pour les tuteurs/représentants légaux de la commune de Säffle, cela signifie une nouvelle manière de gérer les placements en école maternelle et en centres de loisirs/garderies.

Le 3 octobre, la commune de Säffle introduira un nouveau système de gestion et d'administration des demandes, des placements, des listes d'attente, des changements dans les rémunérations et la gestion des emplois du temps des écoles maternelles et des centres de loisirs/garderies. Le nouveau système, IST Écoles maternelles/centres de loisirs/garderies, simplifie les processus de demandes pour, à la fois, les tuteurs/représentants légaux, les administrateurs et nos écoles/centres/garderies. Pour les tuteurs/représentants légaux, le système IST est un outil facile à utiliser dans les processus de demande de placement en école primaire/centres de loisirs/garderies, de réception et de réponse aux offres et ensuite de se voir offrir une place pour l'enfant.



Qu'est-ce que cela implique pour moi, en tant que tuteur/représentant légal ?

À partir du 3 octobre, toutes les demandes, les informations concernant la rémunération, les changements d'emploi du temps et les résignations se feront sur un portail internet. En tant que tuteur/représentant légal, vous recevrez automatiquement votre propre page internet lors de votre connexion par identification électronique (*e-legitimation*). Depuis votre page, vous pourrez gérer tous les changements concernant le placement de votre enfant en école maternelle et/ou en centre de loisirs/garderie. Ce que vous devez faire avant le 3 octobre est de vous procurer une *e-legitimation* (identifiant électronique) si vous ne l'avez pas déjà fait.

Que dois-je faire si je n'ai pas la possibilité d'obtenir une e-legitimation (identifiant électronique) ?

Si vous n'avez pas de numéro personnel (*personnummer*) complet, vous ne pouvez pas obtenir une e-legitimation. Si vous avez besoin d'aide, veuillez contacter la responsable des placements, Eva Lindström. Si vous avez besoin d'un interprète ou de la traduction d'un document, contactez Mittpunkt i Säffle (MiS).

Eva Lindström

eva.lindstrom@saffle.se

0533-68 16 88

Mittpunkt i Säffle

Perssons gränd 5B

0533- 68 16 36, 0533-68 16 37